



FICHE SIGNALÉTIQUE

Révisé le 13.09.12 4^e édition

EN CAS D'ALERTE CHIMIQUE

Pendant les heures ouvrables : (800) 966-3458
En dehors des heures ouvrables : (800) 420-7186

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION/SOCIÉTÉ

Nom du produit : Gorilla Super Glue
Description du produit : Colle Cyanoacrylate d'éthyle
Distributeur : The Gorilla Glue Company
4550 Red Bank Expressway
Cincinnati, OH 45227
Tél : (513) 271-3300
Télécopieur : (513) 527-3742

2. COMPOSITION ET RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS NOCIFS

Ingrédients :	CAS No.	OSHA PEL	ACGIH TLV	Autres limites	Composition %
Cyanoacrylate d'éthyle	7085-85-0	S/O	0,2 ppm TWA	0,3 ppm STEL	86-100

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

HMIS Santé 2 Inflammabilité 2 Dangers physiques 1

Vue d'ensemble des urgences

Problèmes immédiats: Cause une irritation des yeux. Risque de sensibilisation. Risque d'irritation du système respiratoire. Polymérisation rapide au contact de l'eau ou de substances alcalines. Il en résulte une production de chaleur. Risque d'inflammation ou de brûlures cutanées de contact pendant la polymérisation.

Effets potentiels sur la santé

Yeux : Cause une irritation des yeux.
Peau : Adhère instantanément à la peau. Risque de sensibilisation.
Ingestion : N'est pas une voie d'entrée probable. La substance peut s'avérer dangereuse en cas d'ingestion.
Inhalation : Risque d'irritation du nez, de la gorge et du système respiratoire.
Signes et symptômes de surexposition
Toxicité aiguë : Les symptômes après exposition comprennent entre autres : sensation de brûlure, toux, respiration sifflante, laryngite, maux d'estomac ou intestinaux et/ou irritation du système respiratoire.
Organes affectées : Yeux.
Sensibilisation : Risque de réaction cutanée allergique.

4. PREMIERS SECOURS

Yeux : Laver les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Ne pas essayer de décoller une paupière collée. Obtenir des soins médicaux.
Peau : Laver immédiatement la peau avec une grande quantité d'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés. Obtenir des soins médicaux si les symptômes apparaissent. Laver les vêtements avant de les remettre.
Ingestion : Ne pas faire vomir. La salive entraînera une polymérisation du cyanoacrylate à l'intérieur de la bouche. Si les lèvres sont collées l'une à l'autre, utiliser de l'eau tiède pour séparer avec précaution. Contacter un médecin.
Inhalation : Déplacer la personne à l'air pur. Faire la respiration artificielle si la victime ne respire pas. Donner de l'oxygène si la respiration est difficile. Obtenir des soins médicaux.
Remarques à l'intention du médecin : La colle déjà prise ne pose pas de risque de santé.



FICHE SIGNALÉTIQUE

Révisé le 13.09.12 4^e édition

EN CAS D'ALERTE CHIMIQUE

Pendant les heures ouvrables : (800) 966-3458
En dehors des heures ouvrables : (800) 420-7186

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Point d'éclair :	>81 °C (150-200 °F)
Moyens d'extinction :	Eau pulvérisée, mousse, produit chimique sec ou CO ₂
Procédures spéciales de lutte contre l'incendie :	Porter un appareil respiratoire autonome.
Risques inhabituels d'incendie et d'explosion :	Aucun renseignement applicable trouvé.
Produits à décomposition thermique dangereuse :	Risque de formation de vapeurs organiques irritantes.

6. MESURES EN CAS DE DÉCHARGE ACCIDENTELLE

Petit débordement :	Absorber avec une matière inerte et placer dans un récipient à déchets adéquat.
Gros débordement :	Éteindre toutes les sources d'allumage. Arrêter le débordement ou la fuite à sa source. Faire un barrage si nécessaire. Absorber avec une matière inerte et placer dans un récipient à déchets adéquat.
Remarques de décharge :	Veiller à ce que la matière écoulee n'entre pas dans des collecteurs d'eaux pluviales, les égouts ou d'autres milieux environnementaux.
Commentaires :	La mise au rebut des matériaux de nettoyage peut être soumise à des règlements gouvernementaux. Observer tous les règlements locaux, d'États et fédéraux applicables relatifs à la gestion des déchets.

7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Manutention :	Pour éviter un incendie, éliminer les sources d'allumage. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Si la ventilation est insuffisante, porter un équipement respiratoire adéquat. Risque de réaction en présence d'humidité. Risque de réaction ou d'incompatibilité avec les substances alcalines. Se laver soigneusement après manipulation.
Entreposage :	Contient des matériaux sensibles à l'humidité. Entreposer dans une zone bien ventilée, sèche et fraîche. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'inflammation. Garder le récipient bien fermé quand on ne l'utilise pas. Conserver entre 5-25° C.
Commentaires :	Polymérisation rapide au contact de l'eau ou de substances alcalines. Il en résulte une production de chaleur. Risque d'inflammation ou de brûlures cutanées de contact pendant la polymérisation.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION PERSONNELLE

Protection des yeux :	Lunettes de sécurité/lunettes adaptées à l'utilisation avec des produits chimiques.
Protection du système respiratoire :	Toujours utiliser un masque filtrant/respirateur adéquat.
Protection de la peau :	Gants en nitrile/polyéthylène, combinaisons, éviter les produits en coton.
Ventilation :	Il est requis d'avoir un bon système de ventilation aspirante général ou localisé.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Forme :	Liquide
Couleur :	Incolore/paille
Odeur :	Prononcée/irritante
Solubilité dans l'eau :	Immiscible dans l'eau
Solubilité dans l'eau :	>100 °C
Gravité spécifique @ 25 °C :	1,1
Pression de vapeur @ 25 °C :	<0,5 mm Hg
Contenu en C.O.V. :	<20g/l estimation (Méthode 316B Californie SCAQMD)



FICHE SIGNALÉTIQUE

Révisé le 13.09.12 4^e édition

EN CAS D'ALERTE CHIMIQUE

Pendant les heures ouvrables : (800) 966-3458

En dehors des heures ouvrables : (800) 420-7186

10. RÉACTIVITÉ ET STABILITÉ

Stabilité :	Stable
Polymérisation dangereuse :	Non
Incompatibilité :	Réactif aux alcalins, oxydants, réducteurs, amines, alcools et à l'eau.
Conditions à éviter :	Aucun renseignement applicable trouvé
Produits de décomposition dangereux :	Aucun renseignement applicable trouvé.

11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Estimation orale – DL50 :	>5000 mg kg
Estimation dermique – DL50 :	>2000 mg kg
Estimation inhalation – CL50 :	>4000 mg kg

Cause une forte irritation. Des concentrations élevées détruisent les tissus des membranes muqueuses et du système respiratoire supérieur.

Limites d'exposition :	
ACGIH TLV :	0,2 ppm
TWA, OSHA :	aucun

12. RENSEIGNEMENTS DE NATURE ÉCOLOGIQUE

Aucun renseignement applicable trouvé.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À LA MISE AU REBUT

Les cyanoacrylates doivent être mis au rebut conformément à l'ensemble de la réglementation nationale et locale en vigueur.

14. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU TRANSPORT

N'est pas considéré comme dangereux à transporter.

15. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX RÉGULATIONS (N'EST PAS PRÉVU POUR ÊTRE COMPLET)

TSCA

Tous les ingrédients de ce produit sont listés, ou sont exempts, sur l'inventaire TSCA.

Proposition 65 de Californie

Aucun produit chimique listé dans la Proposition 65 de Californie n'est connu comme étant présent.

DSL Canada

Tous les ingrédients de ce produit sont listés, ou sont exempts, sur le DSL Canada.

SARA

CERCLA/SARA Section 302EHS : Aucun ci-dessus rapportant quantité minimale
CERCLA/SARA Section 311/312 : Incendie, Réactif, Santé retardé, santé immédiat
CERCLA/SARA Section 313 : Aucun ci-dessus rapportant quantité minimale

Phrases de risque

R36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau



FICHE SIGNALÉTIQUE

Révisé le 13.09.12 4^e édition

EN CAS D'ALERTE CHIMIQUE

Pendant les heures ouvrables : (800) 966-3458

En dehors des heures ouvrables : (800) 420-7186

Phrases de sécurité

S2 Garder hors de portée des enfants.

S23 Ne pas respirer les émanations.

S24 Éviter le contact avec la peau.

S25 Éviter le contact avec les yeux.

S26 En cas d'urgence rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau et consulter un médecin.

S46 Si avalé, consulter immédiatement un médecin et montrer ce récipient ou cette étiquette.

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS

Les renseignements contenus aux présentes sont fournis de bonne foi et considérés exacts à la date où ils sont communiqués. Toutefois, aucune garantie, expresse ou tacite, n'est donnée. Il incombe à l'acheteur de s'assurer que ses activités sont conformes aux lois fédérales, provinciales, locales et de l'État.